



SAINT-AMAND ET ARFUYEN (Identifiant national : 930020310)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 84101109)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Jean-Pierre ROUX, Stéphane BELTRA, Gilles BLANC, Florence MENETRIER, Virgile NOBLE, Mathias PIRES, Mathilde DUSACQ, .- 930020310, SAINT-AMAND ET ARFUYEN.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/930020310.pdf>

Région en charge de la zone : Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Rédacteur(s) : Jean-Pierre ROUX, Stéphane BELTRA, Gilles BLANC, Florence MENETRIER, Virgile NOBLE, Mathias PIRES, Mathilde DUSACQ

Centroïde calculé : 819455°-1913407°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN :

Date actuelle d'avis CSRPN : 25/04/2019

Date de première diffusion INPN : 16/01/2020

Date de dernière diffusion INPN : 16/01/2020

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	5
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [930012348](#) - DENTELLES DE MONTMIRAIL (Id reg. : 84101100)

1.1 Localisation administrative

- Département : Vaucluse
- Commune : Gigondas (INSEE : 84049)
- Commune : Suzette (INSEE : 84130)
- Commune : Crestet (INSEE : 84040)
- Commune : Malaucène (INSEE : 84069)
- Commune : Barroux (INSEE : 84008)

1.2 Superficie

298,23 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 394

Maximale (mètre): 722

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [930012348](#) - DENTELLES DE MONTMIRAIL (Type 2) (Id reg. : 84101100)

1.5 Commentaire général

Description de la zone

Situé dans la partie centrale du massif des Dentelles de Montmirail, cet ensemble constitue le prolongement, vers l'est, du massif de Gigondas (les * Dentelles *). Il se présente sous la forme d'une longue échine rocheuse qui va de la crête de Saint Amand (point culminant du massif des Dentelles de Montmirail à 732 m d'altitude), à l'ouest, à l'Arfuyen, à l'est et qui est entrecoupée de couloirs d'éboulis. Le Saint Amand, tabulaire dans toute sa partie sommitale, est limité à l'est et au nord par des parois rocheuses plus ou moins prononcées. Il se prolonge vers l'est par une arête rocheuse souvent très étroite qui se termine par la croupe de l'Arfuyen, aux formes plus douces. L'assise géologique est constituée de calcaires compacts du Portlandien et du Kimméridgien qui ont permis la mise en place d'un modelé karstique (lapiaz, etc.), mais également de marnes ou calcaires marneux, principalement du Valanginien. Cette crête, ininterrompue sur plusieurs kilomètres, orientée ouest est et qui domine de 200 250 m environ des reliefs moins individualisés, offre, en versant nord, des pentes très fortes, principalement au niveau du Saint Amand. Et la présence de la paroi rocheuse y est à l'origine de l'existence d'un véritable microclimat. Alors que le versant sud est très xérophile, le versant nord est soumis à un ensoleillement moindre et à des températures très fraîches. Alors que l'adret est entièrement situé dans l'étage mésoméditerranéen, tout l'ubac est occupé par l'étage supraméditerranéen. En versant sud, on retrouve un taillis de chêne vert, des pinèdes de pin d'Alep, et un matorral à genévriers, l'ensemble étant entrecoupé de pelouses très réduites et d'éboulis. En versant nord en revanche, le boisement du Saint Amand y présente des affinités nettement montagnardes. On est ici en présence d'une chênaie buxaie à houx qui s'est implantée sur une ancienne hêtraie qui a été coupée à blanc il y a sans doute plusieurs siècles. Mais, en région méditerranéenne et à cette altitude, la hêtraie n'a pas pu se reconstituer. La chênaie pubescente qui, en raison de sa localisation n'a plus été exploitée depuis plusieurs décennies, a évolué vers un taillis très dense et de très belle venue. Flore et habitats naturels

La très grande originalité de ce site provient du contraste saisissant entre les deux versants de la ligne de crête rocheuse, qui induit une mosaïque d'habitats où alternent boisements matures, pelouses relictuelles et formations édaphiques. De toutes les chênaies pubescentes vauclusiennes, celles de la partie septentrionale du Saint Amand est sans doute l'une des plus diversifiées au plan spécifique. Elle se singularise par un apport notoire de flore européenne ou eurasiatique, toujours rare en région méditerranéenne, avec des espèces de l'ancienne hêtraie renforcées par un contingent important d'espèces de la chênaie pubescente évoluée et très fraîche. Ce site présente également les seuls milieux ouverts de l'ensemble du massif des Dentelles de Montmirail. C'est ainsi que les clairières de la chênaie pubescente de la base du versant nord du Saint Amand sont favorables

à la présence de pelouses à orchidées avec *Ophrys saratoi* (ophrys de la Drôme). Sur l'arête rocheuse qui court de la Crête de Saint Amand à l'Arfuyen, des lambeaux de pelouses persistent. C'est ainsi que sur le plateau sommital du Saint Amand, une petite population du très rare *Milium montianum* (millet printanier, rude) arrive à se maintenir en compagnie de *Gagea pratensis* (gagée des prés) et de *Bufonia perennis* (bufonie vivace). En suivant la crête, vers l'Arfuyen, on rencontre également, sur des surfaces très réduites, la formation à *Genista pulchella* subsp. *villarsiana* (genêt de Villars), alors que celle, saxicole, à *Potentilla caulescens* (potentille caulescente) est bien installée à l'ubac du Saint Amand. Faune

Trois espèces animales remarquables ont été recensées dans le secteur du Saint Amand et de l'Arfuyen : le Circaète Jean le blanc (1 couple reproducteur), le Bruant fou, nicheur assez fréquent localement et l'Alouette lulu.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Critères d'intérêts patrimoniaux- Ecologique- Floristique- Phanérogames		
<i>Commentaire sur les intérêts</i>		
<i>aucun commentaire</i>		

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Contraintes du milieu physique

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Répartition et agencement des habitats : les formations rupestres, les boisements à chêne vert, chêne pubescent, pin d'Alep, pin sylvestre, les pelouses occupent la totalité de cette zone, permettant ainsi de définir les contours de cette ZNIEFF.

Cette démarche se justifie par le fonctionnement et les relations existant entre ces différents écosystèmes : il existe une complémentarité entre les milieux ouverts, terrain de chasse privilégié pour l'avifaune nichant dans les milieux plus fermés ou les sites rupestres.

La climatologie ainsi que les contraintes du milieu physique (géologique et géomorphologique) du massif confortent la définition du pourtour de la zone. Celle-ci s'arrête en piémont, dès que l'anthropisation devient trop forte (pression de l'agriculture et mitage de l'espace) et dès que l'on quitte les sites rupestres.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Mammifères		- Oiseaux
- Amphibiens	- Poissons		- Phanérogames
- Autre Faunes	- Reptiles		- Ptéridophytes
- Bryophytes			
- Lichens			
- Mollusques			
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Odonates			
- Orthoptères			
- Lépidoptères			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Autres	89716	<i>Centaurea stoebe</i> L., 1753	<i>Centaurée maculée rhénane, Centaurée rhénane</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CROZE Thomas				2014 - 2014
	99244	<i>Galatella linosyris</i> (L.) Rchb.f., 1854	<i>Aster linosyris, Linosyris, Linosyris à feuilles de Lin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Bernard GIRERD - SILENE				1990 - 1990
Phanérogames	108543	<i>Milium montianum</i> Parl., 1850	<i>Millet</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARNOUX J.-C. - SILENE				2013 - 2013

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2873	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	<i>Circaète Jean-le-Blanc</i>	Reproduction certaine ou probable			2		1989 - 1989
	4663	<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	<i>Bruant fou</i>	Reproduction certaine ou probable		Moyen			1995 - 2000
	3670	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Alouette lulu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OUBRIER Hervé - SILENE - CEN PACA				2010 - 2010
Phanérogames	99194	<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	<i>Gagée des prés, Gagée à pétales étroits</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ROUX J.-P. - SILENE				1992 - 2006

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	612525	<i>Ophrys bertolonii</i> <i>subsp. saratoi</i> (E.G.Camus) R.Soca, 2001		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Gregorie LANDRU - SILENE				2010 - 2010
	110704	<i>Ophrys saratoi</i> E.G.Camus, 1893		Reproduction certaine ou probable					

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	2873	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3670	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)				
	4663	<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	99194	<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Autre	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	DANTON P., BAFFREY M.	1995	Yves Rocher. AFCEV. Nathan. 1-293.
	GIRERD B.	1972	La répartition de <i>Genista pulchella</i> Vis (= <i>G. villarsi</i> G.C. Clementi) dans le département de Vaucluse. Bull. Soc. Ét. Sc. Nat. Vaucluse 1970-1972 : 43-49.
	GIRERD B.	1973	La Flore des Dentelles de Montmirail. Bull. Soc. Linn. Provence 26 : 75-111.
	GIRERD B.	1978	Thèse doc. univ. Marseille III. Éd. Soc. Ét. Sc. Nat. Vaucluse. Impr. Jean Aubanel & fils. Avignon. 1-366.
	GIRERD B.	1982	Guigou & Macabert 43-46.
	GIRERD B.	1983	Société botanique du Vaucluse. Rech. Flor. Provence occidentale 1 : 1-7.
	GIRERD B.	1984	Société Botanique du Vaucluse. Rech. Flor. Provence occidentale 3 : 11-20.
	GIRERD B.	1985	Société botanique du Vaucluse. Rech. Flor. Provence occidentale 6 : 11-20.
	GIRERD B.	1991	La Flore du département de Vaucluse. Nouvel inventaire 1990. Éd. Conseil Général du Vaucluse ; Société Botanique du Vaucluse. Impr. A. Barthélémy. Avignon. 1-392.
	GIRERD B.	1993	Bull. Soc. Linn. Provence 3 (numéro spécial) : 1-12.
	GIRERD B.	1994	Bull. Soc. Linn. Provence 5 (numéro spécial) : 1-12.
GIRERD B.	1995	Bull. Soc. Linn. Provence 6 (numéro spécial) : 1-16.	

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	GIRERD B.	1996	Bull. Soc. Linn. Provence 7 (numéro spécial) : 1- 20.
	GIRERD B.	1997	Bull. Soc. Linn. Provence 8 (numéro spécial) : 1-16.
	GOBERT J., PAUTOU G.	1969	Contribution à l'étude botanique du Ventoux. Doc. Cart. Végét. Alpes VII : 145-192.
	ROUX J.-P., NICOLAS, I.		Catalogue des espèces rares et menacées de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles ; Agence régionale pour l'environnement.
	SCHEIBLI I., PERSIA A., HUET Y.	2002	Invitation à la flânerie. Conseil d'architecture, d'urbanisation et de l'environnement de Vaucluse. Éd. KH Communication. Mazan. [ij], 1-92, [iij].
Informateur	ARNOUX J.-C. - SILENE		
	Bernard GIRERD - SILENE		
	CROZE Thomas		
	GIRERD B.		
	Gregorie LANDRU - SILENE		
	MARTIN R.		
	OLIOSO G.		
	OUBRIER Hervé - SILENE - CEN PACA		
	PEYRE O.		
	REBOULET M.		
	RENAUDIER A. (Centre de Recherches Ornithologiques de Provence 84)		
ROUX J.-P. - SILENE			